



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Moyens insuffisants et mortalité élevée des aînés en EHPAD - covid-19

Question écrite n° 29426

Texte de la question

Mme Stéphanie Do alerte M. le ministre des solidarités et de la santé sur les moyens insuffisants et la mortalité élevée des aînés en EHPAD. Par la présente, elle fait part à M. le ministre de son immense inquiétude, unanimement partagée par l'ensemble du personnel soignant et encadrant des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes de sa circonscription. Depuis le début de l'épidémie, en conjointe coopération avec la préfecture de Seine-et-Marne et l'agence régionale de santé, l'équipe de Mme la députée et Mme la députée elle-même ont pour seule et unique priorité d'enrayer la propagation de ce virus qui ravage le territoire, et de limiter les conséquences humaines et économiques de cette crise sanitaire mondiale. Consciente de la détresse et des difficultés exceptionnelles auxquelles font face ces hommes et ces femmes, avec son équipe, Mme la députée a maintenu et renforcé le contact avec la direction et le personnel des EHPAD de la circonscription. Elle a pu apprécier le travail et le dévouement sans faille dont fait preuve le personnel de ces établissements de santé. Le message qu'elle adresse à M. le ministre a vocation à constater et prévenir. Le nombre de morts dans les EHPAD dépassera largement le nombre de morts dans les hôpitaux sous peu si les moyens engagés et les mesures prises ne sont pas renforcés. Outre la problématique des surblouses, pour ne citer que celle-ci, ces établissements de santé manquent cruellement de personnel. Psychologiquement et physiquement, le personnel soignant et encadrant est à bout, purement et simplement. Ainsi, elle le prie de bien vouloir considérer avec la plus grande attention ce cri d'alarme qui deviendra très vite un cri de désespoir si rien n'est entrepris pour empêcher cela. La direction de ces EHPAD l'a sollicitée afin qu'un appel national aux bénévoles soit lancé. Ces EHPAD ont un besoin vital de bras, d'étudiants spécialisés ou non, pour suppléer le personnel soignant à bout de force. Concrètement, ces bénévoles viendraient aider l'encadrement des résidents en leur permettant d'effectuer, par exemple, des activités de divertissement ô combien indispensables à leur bien-être. En urgence, à l'exemple de certains hôpitaux et cliniques, il serait opportun de permettre à ces bénévoles d'être formés aux petits soins des résidents, et ce pour soulager le personnel épuisé. Si rien n'est fait, en dépit des efforts et des moyens déjà investis, le drame qui se déroule actuellement en EHPAD n'aura de cesse d'empirer. Elle souhaite connaître son avis sur ces sujets.

Données clés

Auteur : [Mme Stéphanie Do](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (10^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 29426

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 mai 2020](#), page 3348

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)